FRETTE
eur

é de la Seine ? La tra-
sible jusqu'au 30 sep-
quai du Génie, face
hes et jours fériés de
ompagnons à quatre
aversier est également
ek-ends et jours fériés
imaux de compagnie

nents
rcial

ortes de Taverny orga-
l'association Tisseco
s dans des boutiques
igés vers des centres
tements, 5€ de bons
nes de vêtements ont
te de vêtements, des
ême) gratuits et sans
des artisans créateurs
h, refonte de savons
lier upcycling textiles
3h, atelier confection
le 14h à 17h, atelier
Actitude. De 11h à
vide-dressing caritatif.
e sa garde-robe. Pour
orever, association de
t et qui organisera une
er des fonds.

le terrain près de la gare
lay (Groupe national de
de respect envers nos
ue de considération du
du mobilier urbain. »
e par l'entreprise suite à
« L'espace [autour des
de la partie inférieure
ne absurdité. La zone
r sa respiration, pour la
us réalisons réellement
à faire. »

d'Ère à Taverny, dénonce
centre-ville (notre édition
arché qui passe par « la
ans ; le remplacement
payant sans place de
au parking actuel ». Il
nment « la construction
terres agricoles cultivées
veaux logements [dont]
du centre-ville. » Porté
Quartiers des T comprend
s Écouardes, projet « très
de maraîchage bio de 16

■ BEAUCHAMP

ÎLOT TRIANGLE. Donnez votre avis sur le projet immobilier du centre-ville

Le projet d'aménagement urbain de cet îlot du centre-ville, l'avenue Georges-Clémenceau et l'avenue de la Gare, en vue d'une Dup, est soumis à enquête publique.

C'est un projet sur lequel la maire (Se) de Beauchamp, Françoise Nordmann, explique travailler depuis 2018. L'aménagement de l'îlot Triangle, un espace du centre-ville d'environ 1,2 hectare, entre les avenues de la Gare, Georges-Clémenceau et la chaussée Jules-César, connaît une nouvelle étape. Rappelons qu'il s'agit d'y construire environ 250 logements avec 2 500 m² de commerces et de services en pied d'immeubles.

Avenue Georges-Clemenceau. Le secteur de l'îlot triangle s'étend sur un peu plus d'un hectare, le long de la chaussée Jules-César.

Concertation pendant l'enquête publique

Du 9 mai au 5 juin, les Beauchampois sont appelés à faire part de leurs observations à l'occasion de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (Dup) et l'enquête parcellaire en vue de la cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération. Les pièces sont consultables en mairie, sur une plateforme participative en ligne (jeparticipe.ville-beauchamp.fr) et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise (val-doise.gouv.fr)

Les observations pourront être adressées lors des permanences de la commissaire enquêtrice, de façon orale (en mairie, les 13 et 24 mai ainsi que le 5 juin) par voie postale à la mairie de Beauchamp et par courriel à l'adresse suivante : ilottriangle@mail.registre-numerique.fr

De quoi s'agit-il ? « **De remplacer des bâtiments peu qualitatifs et très vieillissants** », insiste Françoise Nordmann. Les 250 logements prévus comprendront 45 % de logements sociaux, incluant de l'habitat pour les seniors ainsi que du logement intergénérationnel et bien sûr des appartements en accession à la propriété.

85 % des propriétés rachetées à ce jour

À ce jour, environ 85 % des propriétés existantes ont été rachetées par l'Epfif (établissement public foncier d'Île-de-France), qui porte le projet pour le compte de la Ville. « **On continue les discussions amiables. Il reste trois propriétaires dont la banque** », insiste la maire. La Dup permettra, si aucun accord n'est trouvé avec eux, de procéder par voie d'expropriation par une notification du juge.

Le budget s'élève à 12 millions d'euros. C'est bien la commune qui mènera les consultations début 2024 pour désigner les futurs promoteurs et c'est elle qui pensera l'aménagement de ce quartier.

Françoise Nordmann promet un « **embellissement** » du secteur. « **Ce sera un plus pour tout le monde** », assure la maire de Beauchamp. « **C'est aujourd'hui un secteur très minéralisé. Notre projet est axé sur le développement durable. Nous aurons des bâtiments biosourcés. Nous allons replanter des arbres, désimperméabiliser les sols. Il y aura des espaces verts en cœur d'îlot. Davantage qu'actuellement** ».

La Ville densifie ce secteur car il est en centre-ville et à proximité de la gare Rer. La maire de Beauchamp explique ainsi répondre à ce qu'impose la loi. « **Le Plan local d'urbanisme prévoit cette densification. La loi Sru nous oblige à le faire. On est à 100 m de la gare. Ce projet n'est pas une surprise pour les Beauchampois. Nous avons aussi besoin de faire du logement social. La Ville est loin des 25 % qu'impose la loi. Nous n'en sommes qu'à 18,35 %** ».

Ce projet inclusif a donc « **toute sa légitimité** » pour la maire de Beauchamp, qui espère un démarrage (démolition des bâtiments existants) courant 2025. Un chantier qui durera au minimum deux années. Le projet s'inscrit dans le cadre d'une Orientation d'aménagement et de programmation (Oap). Une étude doit prochainement être menée afin de déterminer les types de commerces et services nécessaires. Un certain nombre de commerces jusqu'ici implantés sur le secteur ont baissé rideau du fait de départs en retraite. La Ville espère implanter des services relevant, par exemple, du Conseil départemental et de cabinets médicaux ou paramédicaux.

Daniel CHOLLET

■ TAVERNY

Les dimanches au kiosque à musique font leur retour

Avec le retour des beaux jours, c'est aussi la réouverture du kiosque à musique dans le parc

professeurs du Conservatoire Soul and jazz (guitare, contrebasse et chant), le 21 mai Tancade (Chansons folk pop),